
PROGRAMME DE FORMATION

MAITRISER LES BASES DE LA PAIE

Tarif : À partir de 800 €

Durée :
X jour(s) (soit X heures)

Objectif :
Pouvoir établir les bulletins de paie - Calculer et établir une paie « simple ».

Public :
Dirigeant, comptable, RRH, ... ou toute personne. Toute personne désirant s'initier aux techniques de la paie et acquérir une connaissance générale des principes de la paie.

Animateur :
Consultant spécialiste de la paie.

Pré-requis :
Avoir une approche de la gestion d'entreprise.

Moyens pédagogiques et techniques :
Exposé interactif sur écran de démonstration, mise en œuvre interactive par échange d'idées et conseils, manipulations du logiciel sur les différents points abordés, utilisation d'exemples concrets.

Modalités d'évaluation :
L'évaluation s'effectue tout au long de la journée de formation et permettra d'assurer, au sein du groupe, une progression homogène dans l'acquisition des connaissances. Une évaluation « à chaud » sera effectuée à chaque fin de séquence.

CHEMINEMENT PEDAGOGIQUE

Le Principe du bulletin de paie

- Sa conception, ses mentions obligatoires, ses mentions interdites
- Ses annexes obligatoires
- Sa valeur juridique

Répertorier les différents modes de rémunération

- Le principe de mensualisation du salaire
- Le respect du SMIC, les salaires minima conventionnels
- Les principales primes et indemnités,
- Dissocier le légal du conventionnel

Décompter le temps de travail et le rémunérer

- La durée du travail
- Les heures supplémentaires
- Le repos compensateur, les heures de nuit, les heures de récupération
- Les jours fériés

Gérer les absences en paie

- Rémunérer les salariés en congés payés
- (Calcul des droits et calcul de l'indemnisation : maintien de salaire ou dixième)
- Indemniser la maladie, les absences diverses

Calculer les cotisations sociales obligatoires

- Les différentes tranches, les bases
- Les proratas de plafond
- Les cotisations URSSAF, POLE EMPLOI, CSG/CRDS.....
- Les cotisations de retraites complémentaires

Établir un bulletin de paie

- Le net à payer et le net fiscal
- Le bulletin de paie du solde de tout compte
- Les différents modes de paiement